

FICHE INFO POUR UNE PONCTION DE LA THYROÏDE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé une **PONCTION DE LA THYROÏDE**. Elle vous sera pratiquée avec votre consentement, et vous avez la liberté de le refuser.

L'objet de ce document est de vous informer sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

L'examen échographique de la thyroïde permet parfois de dépister un ou plusieurs nodules de la thyroïde. Dans certains cas particuliers votre médecin proposera de ponctionner l'un de ces nodules, afin d'en préciser la nature et de guider la prise en charge thérapeutique.

Déroulement de l'examen

Après avoir enregistré votre dossier à l'accueil de l'établissement, l'assistante médicale vous recevra en salle d'attente et vous dirigera vers une cabine de déshabillage. Elle vous demandera de dénuder le cou et la partie supérieure du thorax pour pouvoir réaliser l'exploration. Ensuite l'assistante médicale vous demandera de vous installer sur la table d'examen.

Il est important de rester immobile et d'écouter ses consignes.

Cette procédure est dans la très grande majorité des cas un geste rapide, anodin, sans douleur et sans aucune complication, compte-tenu de la taille extrêmement fine de l'aiguille utilisée.

Notre équipe médicale met tout en œuvre pour que cet examen se déroule de façon optimale, dans les meilleures conditions, tout en minimisant les risques.

Néanmoins, toute intervention médicale comporte un faible risque, au moins théorique d'incident :

Les complications suivantes ne sont pas exclues dans le cadre d'une ponction de la thyroïde :

- Sensation de tension ou discrètes douleurs et minimes épanchements sanguins au niveau du point de ponction, ne nécessitant généralement aucun soin.
- Ponction d'un vaisseau sanguin pouvant être à l'origine d'un petit hématome, sans conséquences, à condition qu'elle soit suivie d'une compression correcte.
- Infection exceptionnelle provoquée par la ponction cytologique, traitée par une antibiothérapie adaptée.

Le produit de la ponction sera adressé à un Laboratoire d'Analyse cytologique spécialisé, qui enverra les résultats à votre médecin sous 15 jours.

Même dans les mains les plus expertes, 10% des prélèvements ne sont pas significatifs. Dans ces conditions de nouveaux prélèvements pourront être envisagés, en concertation avec votre médecin.

Le médecin radiologue du département est disponible pour répondre à toutes vos interrogations relatives au déroulement de la procédure et aux risques éventuels.

Pour tout renseignement complémentaire, sur la technique ou les résultats des examens réalisés au CSE, vous pouvez vous connecter sur notre site internet : www.cse.paris.

Rappel des documents à présenter lors de l'accueil

- Votre carte vitale
- Ce questionnaire complété par vos soins
- Votre prescription médicale
- Vos examens précédents en lien avec cet examen
- Un moyen de règlement du tiers payant et du complément d'honoraires

Merci de répondre aux questions suivantes

	Oui	Non
Avez-vous eu récemment une infection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous de la fièvre ?.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prenez-vous actuellement des antibiotiques ?.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prenez-vous un traitement anticoagulant ?.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prenez-vous de l'aspirine ou un anti-agrégant plaquettaire ?....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Consentement pour l'examen

Mme, Mr

Donne son accord pour que l'examen soit réalisé

Paris, le

Signature

Il est normal que vous vous posiez des questions sur tout examen qui vous est prescrit. Nous espérons y avoir répondu.

N'hésitez pas à nous interroger pour tout renseignement complémentaire.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre par téléphone au 01 42 38 66 66, ou par mail : contact@cse.paris